

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Secteur général :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : SL38

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mansouri Yahioui Bachir

Date de naissance : 27.03.1950

Adresse : Residence amelie

Tél. : ..... Total des frais engagés : 504,45 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : Mansouri Yahioui Bachir Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Portage Aném - Coronar

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : 12.05.2021

Signature de l'adhérent(e) : Bachir



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
10/01/2011	/	/	0

Chèque et signature du Médecin  
constatant le Paiement des Actes

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

PHARMACIE EL MESKINI Pharmacien ou du Fournisseur 1087 Sect. 8, Hay Salam-Salé Tél: 0537 81 02 31	Date  12/05/2024	PHARMACIE EL MESKINI SARL AU 1087 Sect. 8, Hay Salam-Salé Tél: 0537 81 02 31
---	------------------------	---

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

1

100

1

1

10

1

1

Royaume du Maroc  
 Forces Armées Royales  
 Hopital Militaire  
 D'instruction Mohamed V



المملكة المغربية  
 القوات المسلحة الملكية  
 المستشفى العسكري الدراسي  
 محمد الخامس

Mr MANSOORI BACHIR

HMCU, In-Sira-Rabat  
 Dr. EL MANSOUR Salma  
 Medecin Interne

- 25,-  
 1/1 Caudége 160mg: 0 - 0 - 0.  
 34,-  
 2/1 dasilix 40mg: 1 - 0 - 0.  
 10,-  
 3/1 Tecpril 2,5mg: 1 - 0 - 0.  
 11,-  
 4/1 Nocoal 40mg: 0 - 0 - 1.  
 89,-  
 5/1 Caudex 25mg: 1/2 - 0 - 1/2.  
 21,-  
 6/1 Fumafer: 1 - 1 - 1.  
 09,-  
 7/1 Oedes 20mg: 0 - 0 - 1.

*PHARMACIE ELMESKINI*  
 SARLAU  
 1087 Sect. 8, Hay Salam-Salé  
 Tél: 0537 81 02 31

*PHARMACIE ELMESKINI*  
 SARLAU  
 1087 Sect. 8, Hay Salam-Salé  
 Tél: 0537 81 02 31

HMCU, In-Sira-Rabat  
 Dr. EL MANSOUR Salma  
 Medecin Interne

12/03/2021

Tecpril 2,5 mg  
30 gélules



6 118000 071471

LOT: 212010  
EXP: 01/2023  
PPV: 50DH00

LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V : 34DH60  
LOT : 20E024  
PER : 39 2024  
6 118000 060468

CARDIX® 25mg  
28 Comprimés



6 118000 050582

LOT: 344  
PER: FEV 2024  
PPV: 89 DH 00.

FUMAFER® 66 mg  
100 comprimés



6 118000 180371

NOCOL® 40 mg  
30 comprimés pelliculés



6 118000 071150

OEDES 20mg  
28 gélules



6 118001 100088

LOT 201590  
EXP 06/2023  
PPV 99.00DH

KARDEGIC 160MG  
SACHETS B30  
LOT : 20E023  
PER. 06 2022  
P.P.V : 35DH70



6 118001 081189

171,00